

# TROUVER UN CHAUFFEUR... ET LE GARDER

Trouver un chauffeur pour une activité de désilage est ardu. Le besoin est bien réel, tous les jours, mais uniquement le matin. Un créneau contraignant, difficile à rendre attractif pour un salarié en quête de stabilité. Deux options s'offrent alors : dénicher la perle rare qui accepte un temps partiel, ou oser le temps plein en imaginant des missions complémentaires.

Nathalie Pignero

La cuma de la Maugerie, dans la Manche, a parié aujourd'hui sur l'emploi à temps plein de son chauffeur. Il y a dix ans, lorsque son service de désilage a vu le jour, le groupe avait trouvé le profil idéal : un chauffeur déjà engagé à temps partiel à l'extérieur, et en recherche d'un complément de revenu. Une situation confortable... jusqu'à fin 2022, lorsque la retraite est arrivée. Il fallait alors repartir de zéro pour assurer environ 65 heures mensuelles. Autant dire un volume peu propice à la fidélisation. Un second salarié a tenté l'aventure pendant huit mois, avant de bifurquer vers d'autres projets. En août 2023, Julien Lerosier est embauché, d'abord à mi-temps. « On savait que ce n'était pas durable », reconnaît Julien Gillette, administrateur de la cuma. Le groupe décide alors de changer de stratégie et de proposer un temps plein, même si, au premier abord, les besoins internes ne le justifient pas totalement.

## L'AVANTAGE D'UN POSTE DIVERSIFIÉ

La cuma, reconnue comme groupement d'employeurs, propose donc la mise à disposition de Julien auprès des adhérents, au tarif de 20,50 € de l'heure. Les exploitations font appel à lui pour l'épandage de lisier, la conduite de différents matériels et le renfort ponctuel sur les chantiers. Un apport de main-d'œuvre souple, sécurisé et apprécié. L'intercuma vient compléter l'équation. Sur ce territoire où les structures travaillent étroitement ensemble, la cuma de Tessy-sur-Vire mobilise Julien pour environ 360 heures par an, notamment pour la conduite de matériels agricoles.

La cuma Atelier à Moyon fait également appel à lui pour quelques heures. Côté organisation, la recette est simple : autonomie et confiance. Julien gère directement son planning, en lien avec les adhérents et les responsables des cuma partenaires. Julien Lerosier précise : « Ce que j'aime dans mon travail, c'est l'autonomie et le lien que j'ai avec les collègues de la cuma Atelier. Les cuma,



Julien Lerosier est salarié de la cuma de la Maugerie, dans la Manche, depuis août 2023.

c'est convivial ! » Aujourd'hui, le désilage reste sa mission centrale, représentant environ 45 % de son temps de travail, essentiellement les matins. Le reste est réparti entre mises à disposition chez les adhérents et interventions dans les cuma voisines.

## UN RISQUE BIEN CALCULÉ

Et si des heures restent finalement non réalisées ? Elles sont tout simplement mutualisées dans les charges de fonctionnement, conformément à l'esprit coopératif. C'est d'ailleurs ce qu'il s'est passé la première année (lire ci-dessous). Le montage est gagnant-gagnant : la cuma sécurise son activité désilage tandis que les exploitations trouvent un appui technique fiable. Le salarié bénéficie pour sa part d'un temps plein attractif et diversifié. Preuve qu'avec un peu d'audace et de coopération, même les équations les plus corsées peuvent trouver leur solution. Sur ce type d'activités où la panne est vite préjudiciable et parfois

## DÉSILAGE À LA MAUGERIE

- 33 % du CA, soit 52 800 €
- 6 exploitations servies 6 jours/7
- 5 360 000 l de lait
- 14 km de tournée
- 3 h/j de tournée l'hiver
- 11 €/1 000 l
- 3 adhérents assurent le service lors des absences du salarié

lourde de charges, prendre en compte une marge de sécurité dans le tarif facturé est important. Grâce à cette stratégie, la cuma de la Maugerie a en même temps bénéficié d'une souplesse qui a sécurisé son initiative de créer un poste à temps plein. Ainsi, en 2024, alors qu'il manquait 150 h de travail facturé pour financer l'intégralité du poste, la réserve disponible a permis de compenser sans modifier le tarif facturé sur cet exercice. Et dès 2025, le problème ne s'est plus posé. **6**